



COMMUNE D'EPENDES (VD)

Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste – 1. Christian Bavaud – comprenant le nom d'une personne candidate – a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Christian BAVAUD, né le 5 janvier 1974, originaire de Bottens, domicilié à la Rue du Collège 21, à 1434 Ependes VD, est **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau :



La secrétaire :

Ependes VD, le 7 avril 2026